

# CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1042  
12 septembre 2006

Original: FRANÇAIS

---

## COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE QUARANTE-DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le mardi 12 septembre 2006, à 10 h 25

Président: M. Anton PINTER (Slovaquie)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je déclare ouverte la 1042<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

Les orateurs suivants sont inscrits sur la liste de la séance plénière d'aujourd'hui: pour le Kazakhstan, l'Ambassadeur Kairat Abusseitov; pour l'Équateur, l'Ambassadeur Mauricio Montalvo Samaniego; pour la Fédération de Russie, l'Ambassadeur Valery Loshchinin; et pour la Chine, l'Ambassadeur Cheng Jingye.

Avant de donner la parole aux orateurs, permettez-moi, au nom de la Conférence, d'adresser une chaleureuse bienvenue à notre nouveau collègue équatorien, l'Ambassadeur Montalvo Samaniego.

À présent, je donne la parole à l'Ambassadeur du Kazakhstan.

M. ABUSSEITOV (Kazakhstan) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, le 8 septembre dernier, le traité portant création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale a été signé par les Ministres des affaires étrangères du Kazakhstan, du Kirghizistan et de l'Ouzbékistan, par le Premier Vice-Ministre des affaires étrangères du Tadjikistan et par l'Ambassadeur du Turkménistan au Kazakhstan. Je crois savoir que la déclaration des Ministres a déjà été distribuée à la Conférence.

La cérémonie de signature s'est déroulée à Semipalatinsk, capitale d'une province du Kazakhstan connue pour avoir abrité le site des expérimentations nucléaires de l'ex-Union soviétique. Le choix de Semipalatinsk comme lieu de cérémonie de signature, adopté par l'ensemble des participants au Traité, revêt une profonde valeur symbolique.

L'idée d'instaurer une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale remonte à 1993, année au cours de laquelle une proposition officielle a été faite par l'Ouzbékistan devant l'Assemblée générale des Nations Unies. La mesure cruciale pour passer d'une proposition abstraite à une initiative concrète a été prise en 1997 sous la forme de la déclaration d'Almaty adoptée par les cinq Présidents de la région. L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté un certain nombre de résolutions pour appuyer l'Initiative pour l'Asie centrale.

Les neuf années de travail des experts de la région ont abouti à l'accord qui interdit explicitement la production, l'acquisition et le déploiement d'armes nucléaires et de leurs éléments constitutifs ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires en Asie centrale.

En signant ce traité, les États de la région ont réaffirmé leur attachement aux principes de désarmement et de non-prolifération. Nous espérons que la zone exempte d'armes nucléaires d'Asie centrale facilitera les efforts entrepris au niveau mondial pour promouvoir les priorités de désarmement. Par ailleurs, elle contribue de façon significative à la lutte internationale contre le terrorisme et à la campagne mondiale destinée à empêcher les matières et technologies nucléaires de tomber aux mains d'organisations terroristes et d'agents non étatiques. Le Traité marque, à n'en pas douter, une étape importante dans le développement de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et dans la réhabilitation de l'environnement des régions contaminées.

(M. Abusseitov, Kazakhstan)

La caractéristique spécifique de l'Initiative des pays d'Asie centrale tient au fait que tous les États participants hébergeaient une part de l'infrastructure nucléaire de l'ex-Union soviétique, et le Kazakhstan a volontairement renoncé au quatrième plus gros arsenal nucléaire du monde. La première région dénucléarisée de l'hémisphère Nord est limitrophe de deux Puissances nucléaires – la Russie et la Chine – qui ont déjà apporté leur appui aux dispositions du nouveau traité.

Pour permettre l'entrée en vigueur de la zone exempte d'armes nucléaires, les participants au Traité devront négocier avec les Puissances nucléaires le texte d'un protocole au Traité, enjoignant tous les membres du Conseil de sécurité de l'ONU de respecter le statut dénucléarisé d'Asie centrale. Ces dispositions renferment, entre autres, l'obligation de ne pas employer ou menacer d'employer l'arme nucléaire contre les États de la région.

Compte tenu de la grande proximité entre l'Asie centrale et les régions à risque du point de vue de la prolifération, telles que le Moyen-Orient et l'Asie du Sud, le nouvel arrangement devrait largement contribuer à renforcer la paix et la sécurité en Asie. Compte tenu de l'absence de progrès observée au cours de la dernière décennie au sein des instances de désarmement de l'ONU ou autres, la région de l'Asie centrale offre un brillant exemple de succès des aspirations régionales.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur du Kazakhstan de sa déclaration, et je donne la parole à notre nouveau collègue, l'Ambassadeur de l'Équateur, M. Montalvo Samaniego.

M. MONTALVO SAMANIEGO (Équateur) (traduit de l'espagnol): Puisque c'est la première fois que je m'exprime devant cette importante instance en tant que Représentant permanent de l'Équateur, j'aimerais tout d'abord vous dire à vous, Monsieur le Président, ainsi qu'aux membres du Bureau, que nous apprécions la façon dont vous dirigez nos travaux, et, surtout, le travail accompli cette année par les six Présidents et les collaborateurs de la présidence. Leurs efforts et leur dévouement ont permis à la Conférence, en dépit des circonstances que nous connaissons tous, de se saisir de questions de fond importantes telles que, par exemple, la cessation de la course aux armements nucléaires et le désarmement nucléaire, la prévention de la guerre nucléaire, la prévention d'une course aux armements dans l'espace, les garanties aux États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de l'emploi de l'arme nucléaire, les nouveaux types d'armes de destruction massive et les nouveaux systèmes d'armes de ce type, ou encore la transparence dans le domaine des armements.

Dans ce contexte, ma délégation se félicite de l'ouverture et de la flexibilité démontrées actuellement par un nombre important de pays ici représentés dans la prise en compte de certains aspects du désarmement dans un cadre réaliste et franc, après plus de neuf ans de discussions n'ayant produit aucun programme minimum de travail. Néanmoins, nous prenons acte aussi des difficultés majeures actuellement rencontrées pour parvenir à des engagements multilatéraux effectifs propres à promouvoir le désarmement nucléaire, l'élimination des armes de destruction massive et la consolidation des mesures de transparence et de confiance. En d'autres termes, nous notons avec préoccupation l'absence de volonté claire et résolue de garantir un monde plus pacifique, moins militarisé, non violent et sûr.

(M. Montalvo Samaniego, Équateur)

Il est à la fois pénible et triste de reconnaître que les progrès les plus importants faits dans le domaine du désarmement l'ont été pendant la guerre froide. Nous vivons aujourd'hui dans un monde plus armé, dans lequel les États n'ont plus le monopole de la force du fait de la présence de plus en plus forte et préoccupante de nouveaux acteurs sur la scène internationale, comme les groupes terroristes, les narcoterroristes, les rebelles et belligérants divers.

Dans ce même ordre d'idées, on est frappé par le caractère erroné de la plupart des prévisions faites, il y a une quinzaine d'années, sur ce que serait idéalement le monde d'aujourd'hui. À l'époque, on affirmait que des possibilités de coopération internationale sans précédent s'ouvriraient comme en témoignait l'action efficace de l'ONU; on avait le sentiment que la paix mettrait fin à la course aux armements et favoriserait le développement dans toutes les régions du monde; on présumait que la révolution technologique permettrait de résoudre les problèmes les plus graves de la pauvreté, de l'éducation, de la santé, du logement, de l'emploi et de l'environnement. Mais ces prévisions étaient des prévisions à courte vue.

La plus téméraire de ces prévisions prédisait la «fin de l'histoire», c'est-à-dire, notamment, la fin des conflits traditionnels entre États dans un monde où la mondialisation de la démocratie libérale et l'économie de marché ne laissent plus de place aux guerres traditionnelles; désormais, les nouvelles menaces proviendraient des nationalismes, des mouvements religieux et de la criminalité transnationale, qui ne pourraient et ne devraient être combattus que dans le cadre d'une coopération multilatérale de plus en plus forte.

Monsieur le Président, l'Équateur saisit cette occasion pour réaffirmer son profond attachement à la paix et de former le vœu qu'à un moment donné, on puisse donner effet aux engagements internationaux minimums concernant des aspects particuliers tels que les dépenses militaires, pris dans le cadre d'instances bilatérales ou multilatérales comme l'Organisation des Nations Unies et, dans notre cas, le système interaméricain; la surveillance et l'interdiction de la production, de la possession et de l'emploi d'armes classiques telles que les mines antipersonnel; la surveillance, la non-prolifération et la destruction des armes non classiques, mais aussi des armes légères; et, bien entendu, la préservation des zones de paix et des zones exemptes d'armes de destruction massive.

Dans le même temps, mon pays demeure fermement convaincu que l'existence des armes de destruction massive, qu'elles soient nucléaires, chimiques ou biologiques, constitue une menace sérieuse pour l'humanité. Pour cette raison, il condamne toute forme de course aux armements, quelle qu'elle soit et où qu'elle se produise, et encourage les mesures prises aux niveaux régional et mondial pour renforcer le régime de non-prolifération et parvenir à l'élimination totale des stocks d'armes de destruction massive.

Chacun sait, mais il n'est pas inutile de le répéter, que l'Équateur condamne toutes les formes de terrorisme international, y compris le terrorisme d'État. Il considère que la lutte contre ce fléau doit être menée principalement par des mesures policières et judiciaires de type essentiellement multilatéral guidées par le souci de transparence et de coopération, dans le strict respect du droit international et des normes en vigueur en matière de droits de l'homme, raison pour laquelle il appuie l'adoption d'une convention internationale dans le cadre des Nations Unies. En tout état de cause, et dans tous les cas, la lutte contre le terrorisme doit être

(M. Montalvo Samaniego, Équateur)

menée dans le strict respect du droit international, des normes relatives aux droits de l'homme ainsi que du droit humanitaire.

Ma délégation remercie le secrétariat de la Conférence d'avoir distribué le projet de rapport qui doit être soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies à sa prochaine session. Elle estime que ce document reflète fidèlement le travail accompli cette année et espère que 2007 verra la Conférence du désarmement sortir de l'impasse, retrouver sa raison d'être et recommencer un travail de fond destiné à restaurer son efficacité et à produire des résultats concrets.

Pour terminer, permettez-moi, Monsieur le Président et messieurs les représentants d'évoquer un grand internationaliste équatorien, Luis Bossano, qui, plusieurs décennies avant l'adoption de la Charte des Nations Unies de 1945, a, avec clairvoyance et perspicacité, présenté au monde la proposition originale du désarmement des consciences. Aujourd'hui comme alors, et peut-être plus que jamais, nous avons besoin d'un désarmement de cette nature, qui se situe davantage dans l'esprit et le cœur des hommes que dans les présupposés ou les théories stratégiques abstraites.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur de l'Équateur de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence, aux six Présidents de cette année, aux collaborateurs de la présidence et au Bureau. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur de la Fédération de Russie, M. Valery Loshchinin.

M. LOSHCHININ (Fédération de Russie) (traduit du russe): La Russie a toujours appuyé le principe de la création de zones exemptes d'armes nucléaires en divers points du globe comme l'un des éléments essentiels intervenant dans l'expansion des zones géographiques dénucléarisées, le renforcement de la sécurité des États non dotés d'armes nucléaires et la consolidation de la paix et de la sécurité internationales. Le 8 septembre, à Semipalatinsk, des représentants du Kazakhstan, du Kirghizistan, du Tadjikistan, du Turkménistan et de l'Ouzbékistan ont signé un traité portant création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale. Ce traité a été rédigé avec la participation active de l'ONU, en application des principes et directives régissant la création de zones exemptes d'armes nucléaires adoptés par la Commission du désarmement des Nations Unies, en 1999. La création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale est une mesure importante de renforcement du régime de non-prolifération nucléaire. Nous pensons que ce traité aidera à consolider la paix et la stabilité en Asie centrale et qu'il constituera une contribution importante à la lutte contre le terrorisme international et aux efforts pour empêcher des matières et technologies nucléaires de tomber entre les mains d'agents non étatiques. La zone exempte d'armes nucléaires d'Asie centrale revêt une importance particulière pour nous, car cette région est proche des frontières sud de la Russie. La Russie a toujours appuyé la démarche des pays d'Asie centrale visant à instaurer une zone exempte d'armes nucléaires dans leur région, et elle se félicite de la signature du Traité.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur de la Fédération de Russie de sa déclaration, et je donne la parole à l'Ambassadeur de la Chine.

M. CHENG (Chine) (traduit du chinois): La délégation chinoise tient à remercier la délégation kazakhe de nous avoir informés de la récente signature, par les cinq pays d'Asie centrale, d'un traité portant création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans cette région.

(M. Cheng, Chine)

Permettez-moi de vous faire part de la position de base de la Chine en la matière. La Chine a toujours appuyé activement la création de zones exemptes d'armes nucléaires: nous respectons et appuyons les efforts faits par les pays et régions concernés, suite à leurs consultations et aux accords volontaires qu'ils ont conclus, pour établir des zones exemptes d'armes nucléaires en fonction des conditions réelles dans ces régions. Nous pensons que la création de telles zones facilitera la prévention de la prolifération nucléaire, la promotion du désarmement nucléaire et l'instauration de la paix, de la stabilité et de la sécurité dans les régions concernées.

Traditionnellement, la Chine a toujours entretenu des liens d'amitié et de coopération avec les cinq pays d'Asie centrale. Elle accorde à la fois une grande valeur et un appui actif aux efforts faits par ces cinq pays pour créer une zone exempte d'armes nucléaires, et se félicite de la conclusion et de la signature du Traité portant création d'une telle zone dans la région. Elle continuera à appuyer les efforts similaires entrepris par les pays d'autres régions pour créer des zones exemptes d'armes nucléaires.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur de la Chine de sa déclaration, et je donne à présent la parole au représentant de la République arabe syrienne, M. Hussein Ali.

M. ALI (République arabe syrienne) (traduit de l'arabe): Depuis 2004, année au cours de laquelle la Conférence était sur le point d'adopter un programme de travail sur la base de la proposition des cinq Ambassadeurs, certaines délégations ont proposé d'inscrire de nouveaux thèmes à l'ordre du jour de la Conférence. À l'époque, nous croyions déjà, comme aujourd'hui, qu'il s'agissait là d'une manœuvre visant à détourner la Conférence de son parcours naturel, voire, parfois, à lui faire perdre son temps. Heureusement pour nous, au cours des trois dernières années, la sagesse de la majorité l'a emporté, et un ordre du jour a été adopté sans amendements. Nous notons que certaines délégations ont exercé leur droit de soulever certaines questions non inscrites à l'ordre du jour. Nous avons traité cette question de façon très positive et constructive, notre position étant qu'il n'y a pas de consensus quant à l'opportunité d'examiner de telles questions, et que la Conférence n'est pas l'instance appropriée pour le faire. Ces questions sont actuellement examinées dans d'autres instances, et la Conférence n'est pas encore parvenue à traiter les points clefs de son propre ordre du jour.

Ces derniers jours, alors que nous examinons le rapport de la Conférence, il est apparu que certaines délégations souhaitent accorder le même traitement aux points de l'ordre du jour sur lesquels un consensus se dégage et à ceux qui ont été proposés récemment par ces mêmes délégations. Nous pensons que cela va trop loin et nous rejetons catégoriquement cette démarche. Cependant, dans l'hypothèse où la Conférence voudrait ouvrir la voie à l'examen de nouveaux points, ma délégation a soulevé un certain nombre de questions qui, selon nous, sont essentiels aux travaux de cette instance. C'est pourquoi nous demandons une nouvelle fois que la Conférence aborde ces questions d'ici à la fin de sa session de 2006 et durant celle de 2007. Ces questions sont les suivantes: premièrement, débarrasser le Moyen-Orient de toutes ses armes nucléaires; deuxièmement, assujettir l'ensemble des installations nucléaires israéliennes aux garanties étendues de l'AIEA; troisièmement, la question de l'enfouissement des déchets nucléaires israéliens dans le Golan syrien occupé; quatrièmement, le fait que certains États dotés d'armes nucléaires fournissent à Israël les technologies militaires nucléaires les plus récentes;

(M. Ali, République arabe syrienne)

cinquièmement, l'utilisation par Israël de bombes à fragmentation et d'autres armes interdites contre les civils libanais.

Permettez-moi de faire une digression pour dire que nous avons été choqués et attristés d'apprendre qu'il y a quelques jours, le Congrès des États-Unis avait rejeté un projet de résolution soumis par un certain nombre de députés démocrates visant à limiter l'emploi de bombes à fragmentation à proximité de foyers de population civile. Cela nous choque.

Ce sont là des points que nous avons déjà soulevés et sur lesquels nous avons déjà appelé l'attention de la Conférence. Mais il y a d'autres thèmes qui touchent de près aux travaux de la Conférence et sur lesquels nous voudrions également soumettre à votre examen. Il s'agit notamment de l'utilisation par les forces anglo-américaines d'uranium appauvri pendant l'invasion de l'Iraq de 2003, et de l'utilisation de bombes au phosphore par les forces américaines dans la ville iraquienne de Falujah, une réalité que ces dernières ont reconnue.

En conclusion, même si nous sommes convaincus que ces sujets concernent directement notre ordre du jour, nous préférerions que la Conférence se concentre sur les quatre questions centrales qui figurent à son ordre du jour et qu'elle les traite de façon globale et équilibrée dans le but d'adopter un programme de travail qui prenne en compte les priorités de chacun de nous.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant de la République arabe syrienne de sa déclaration, et je donne à présent la parole au représentant du Bélarus, M. Ivan Grinevich.

M. GRINEVICH (Bélarus) (traduit du russe): Je me joins aux autres délégations pour saluer la signature, à Semipalatinsk, du Traité portant création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant du Bélarus de sa déclaration.

La liste des orateurs d'aujourd'hui est épuisée. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Cela ne semble pas être le cas.

Nous arrivons donc au terme de notre séance plénière d'aujourd'hui. Comme annoncé hier, elle sera suivie, dans 10 minutes, d'une séance plénière informelle au cours de laquelle nous poursuivrons l'examen du projet de rapport sur la session de cette année.

*La séance est levée à 11 h 55.*

-----